



## CHSCT de Météo-France du 28 octobre

### Au sommaire :

Un point d'information est fait sur la crise sanitaire liée à la Covid.....	1
Suivi de la mise en place des divisions Services.....	1
Enquête sur les conditions de travail.....	2
Plan d'actions suite à l'expertise CHSCT-EP pour danger grave dans les CSP.....	2
Une enquête CHSCT a été présentée suite à un accident au CMM (09/11/2020).....	2
Bilan 2020 des accidents de service.....	2
Bilan 2020 de l'activité des CHSCT-SS (Spéciaux de Service):.....	3
Bilan 2020 des formations santé et sécurité au travail.....	3
Plan de prévention des addictions.....	3
La situation au Centre Montagne Nivologie est évoquée.....	4
Quelques actions et questions ont été passées en revue.....	4
Protection Sociale Complémentaire (Mutuelle).....	4

Un point d'information est fait sur la crise sanitaire liée à la Covid

**Il y a eu 123 cas de Covid à Météo-France (depuis sept. 2020)**, 176 fausses alertes, 3 en cours.

**Le télétravail** : on a un retour au « droit commun » et pour le moment, 1116 autorisations ont été accordées. Sur la semaine du 11 au 15 octobre, sur environ 1800 agents, un peu plus de 400 étaient en télétravail un jour ou l'autre (23%), et environ 1400 étaient donc sur site. La moyenne des jours demandés est de 1,9 pour les femmes, 1,8 pour les hommes, les chiffres détaillés seront présentés en CTAT (Comité d'Appui au Télétravail) le 23/11.

La direction rappelle les mesures d'étalement des plages horaires et de neutralisation des plages fixes pour les agents sur site, et qu'il faut rester « raisonnables » en terme de réunions, missions, formations. Les moments de convivialité (« pots ») sont encadrés.

**La CFDT-Météo demande que la direction communique sur l'accès à la 3<sup>ème</sup> dose. Ce sera fait.**

### **Des autorisations d'absence (ASA) restent de vigueur :**

- ▶ pour raison sanitaire, en l'absence de possibilité de télétravail : personnes vulnérables (sur avis médical), et cas-contact à risque
- ▶ avec un parcours vaccinal complet ou un test négatif, il n'y a pas d'isolement donc pas d'ASA mais il y a maintien des ASA pour vaccination ou l'aide au fonctionnement des vaccinodromes.
- ▶ retour des ASA pour garde d'enfants si classe/école fermée et TT impossible

### Suivi de la mise en place des divisions Services

Pour mémoire, un accompagnement de cette mise en place a été établi : il est sur [Amelio](#).

La responsable du service DRH/A3ST va spécifiquement s'en occuper, sur un poste à 100 %.

« *Les divisions Services sont formellement mises en place depuis le 4 octobre (sur le papier) mais leur bascule en opérationnel est prévue pour mi-2023 : nous sommes donc en période de transition* » explique DSR/D. Il rappelle par ailleurs qu'afin de ne pas pénaliser les services en lien avec des réductions d'effectifs à Météo-France, les sorties d'école ont été spécialement affectées pour la saison hivernale.

La CFDT-Météo est intervenue pour demander que l'on accélère le plan de requalification et le nombre de promotions de TSM en ITM, point qui avait été identifié comme une raison de mal-être pour nombre de collègues (les TSM assurant les mêmes fonctions que les ITM mais avec une paye bien moindre). L'administration répond qu'elle n'a pas encore saisi les tutelles, mais ce sera fait.

## Enquête sur les conditions de travail

La CFDT-Météo réclame le renouvellement de [l'observatoire sur les conditions de travail, la santé et la sécurité au travail](#) qui a été mené périodiquement depuis 2012 (tous les deux ans depuis 2016), et qui avait permis de concrétiser le mal-être au travail des agents en CSP, des agents à la Prévi et à la Clim. Un marché était passé pour renouveler cette enquête cette année 2021. Cela n'a pas été fait, la direction arguant que la période de crise sanitaire ne s'y prêtait pas.

Désormais, le DRH/D explique que le marché est terminé, et qu'il souhaite passer à autre chose : un baromètre social, à l'instar de ce qu'a fait le ministère de la transition écologique et pour pouvoir « se comparer avec le ministère ou d'autres Etablissements Publics ». Pour la CFDT-Météo, établir un baromètre social peut attendre 2023. Reprendre l'observatoire des conditions de travail en 2022 permettrait d'avoir 10 années de profondeur et de regarder les évolutions.

## Plan d'actions suite à l'expertise CHSCT-EP pour danger grave dans les CSP

Des actions sont en cours à l'ARH, tandis que la DSI est en retard sur certains points. Pour voir les détails : on peut aller [ici sur Amelio](#).

A cette occasion, la CGT revient sur le séminaire DRH organisé la veille des congés de Noël (décembre), et rapporte que de nombreux agents ne sont pas satisfaits du choix de la date : un report à janvier serait pertinent. Toutes les organisations syndicales soutiennent cette intervention.

La CFDT-Météo propose au DRH/D de consulter les agents en leur laissant la possibilité de faire un choix. C'est pertinent, puisque le DRH/D indique dans un premier temps qu'il proposera un doodle puis dans un second temps que le séminaire est décalé aux 20 et 21 janvier.

## Une enquête CHSCT a été présentée suite à un accident au CMM (09/11/2020)

Le 9/11/20, à l'issue d'une réunion en Bluejeans en fin de matinée, une personne du CMM effectue un signalement sur le Registre Santé Sécurité au Travail puis une déclaration d'accident de service. Cet agent décrit une agression verbale qui a entraîné et ravivé des souffrances psychiques très fortes, et nous n'irons pas dans plus de détails ici.

Le DRH/D indique que l'analyse montre que l'accident a été un point de bascule, qu'il y a une responsabilité collective d'avoir laissé prospérer une situation menant quasi inexorablement à cette « bascule ». Des enseignements doivent en être tirés.

L'utilité de la déclaration d'accident est soulignée. Chaque agent pourrait avoir un « raccourci » sur son PC pour y accéder (audit registre SST Santé Sécurité au Travail). DRH/D estime toutefois qu'il faut dans un premier temps regarder l'ensemble des outils existants, pour tout remettre à plat et rechercher des dispositifs simples. Le raccourci du registre SST est un point très particulier mais le DRH/D indique que dans les deux ans à venir, il est prévu d'agir sur bien d'autres points que l'on peut lier de près ou de loin à cet accident : *remettre « la charte du vivre ensemble » sur le devant de la scène, accélérer la mise en oeuvre du plan managérial, en y incluant une formation sur les droits syndicaux, ou encore sensibiliser et communiquer sur les procédures H&S.*

Sur l'accident étudié, une situation troublée persiste pour les principaux concernés ; la qualité de l'analyse menée permettra, espérons-le, d'apaiser les choses en partie.

Parallèlement, la psychologue du travail de Météo-France présente un plan d'actions en cours de déploiement au CMM depuis février. Il est issu d'un diagnostic organisationnel, il a été partagé avec les agents et se décline sur 10 points : *engager une réflexion sur l'organisation du travail, rétablir des transmissions d'informations collectivement partagées, ou développer un fonctionnement plus collectif, ou encore consolider la place du CMM au sein de la DSO, etc.*, et l'ensemble vise à améliorer la prévention primaire des risques pesant sur la santé au travail.

## Bilan 2020 des accidents de service

On était autour de 1000 jours d'arrêt de travail d'accident de services les années 2016 – 2019 avec une pointe à 1500 en 2019 pour retomber à 750 en 2020. On note une prégnance des arrêts liés aux accidents de circulation : 376 jours d'arrêts de travail (10 accidents, 3 de voiture pour 226 j d'arrêt, 6 de vélos pour 100 j d'arrêt), il y a aussi des chutes de personnes pour 150 jours d'arrêt, 116 jours pour RPS (2 « accidents »), etc.

Des formations pour les agents qui conduisent pour Météo France sont prévues, notamment dans les MIR, précise DSR/D en réponse à une remarque de FO qui a constaté de l'absence de ce type de formation depuis plusieurs années. Des « formations vélo » et sur les nouveaux modes de déplacement (à assistance électrique, hoverboard) devraient aussi avoir lieu.

#### Bilan 2020 de l'activité des CHSCT-SS (Spéciaux de Service):

On compte en général 15 à 20 réunions des CHS Spéciaux de Service dont 80 à 90 % étaient consacrées à la crise sanitaire. Certains GT particuliers (Groupes de Travail) ont été mis en place, citons un GT *Évaluation du fonctionnement de la salle prévi* en DIRNC, l'organisation de la division ADM, *la mise à jour du DRPE* en DIROI, *le travail isolé* en DIRSO ou encore *la logistique de site (travaux)* à la Météopole.

Les visites de sites ont été rares en 2020 (cinq contre 38 en 2019), baisse en lien avec le Covid.

30 accidents de service y ont été présentés, dont 12 ont donné lieu à préconisations. Il est rappelé que les ISST (Inspecteurs Sécurité et Santé au Travail) peuvent y assister.

#### Bilan 2020 des formations santé et sécurité au travail

Le nombre d'agents formés (formation HS + écoute RPS) est de 579 et est en baisse.

Cela représente 707 jours de formation.

Thématique	Nombre d'agents formés			Volume horaire		
	F	H	Total	F	H	Total
secouriste	30	144	174	223	1062	1285
Risque électrique (habilitations)	29	69	98	338,5	715	1053
RPS (dont écoute)	22	27	49	368	428	796
Sécurité en montagne	1	34	35	30	492	522
Incendie / Explosions	6	75	81	25	312	337
CHSCT	1	16	17	18	288	306
Travail en hauteur	9	17	26	96	165	261
Sécurité aéroportuaire	8	42	50	24	119	143
Risques routiers	0	6	6	0	84	84
Conduites sur les aéroports	9	8	17	34,5	40	74
Sécurité en mer	0	4	4	0	64	64
Conduite d'engins	4	6	10	24	36	60
Sensibilisation à la santé et la sécurité au travail	0	9	9	0	18	18
Risques liés à l'activité physique (gestes et postures)	1	2	3	2	4	6
<b>Total</b>	<b>120</b>	<b>459</b>	<b>579</b>	<b>1183</b>	<b>3826</b>	<b>5009</b>

#### Plan de prévention des addictions

Il est tout d'abord rappelé que selon le code du travail :

« L'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs. Ces mesures comprennent :

1. Des actions de prévention des risques professionnels, [...] ;
2. Des actions d'information et de formation ;
3. La mise en place d'une organisation et de moyens adaptés. »

L'APRP (Assistant de Prévention) Th. Fonseca-Bras présente les collègues impliqués dans la définition du plan d'action de Météo-France en matière d'addiction : il commence par rappeler ce en quoi consiste les addictions puis détaille 5 actions particulières :

- n 1 : Formation de l'encadrement et des agents en interne.
- n 2 : Formation de l'encadrement et des agents par un organisme externe.
- n 3 : Information via l'affichage et la communication.
- n 4 : Mise à disposition auprès des responsables d'équipe, d'une fiche réflexe : conduite à tenir en cas de situation chronique.
- n 5 : Mise à disposition auprès de l'ensemble du personnel, d'une fiche réflexe : conduite à tenir en cas de crise aigue.

En réponse à la question de l'ISST (Inspectrice de Santé Sécurité au Travail), il est expliqué que les CHS des services devront se saisir du sujet pour décliner ce plan d'action.

La situation au Centre Montagne Nivologie est évoquée

DirOp/D avait déjà fait remonter le point, avant une multitude d'inscriptions sur le registre SST par des collègues produisant des « copiés/collés ».

Une réunion au niveau de la direction aura lieu le 5 novembre sur ce sujet mais DSR/D précise qu'un malentendu aurait eu lieu au sujet de la cellule concernée : le TROED est à 2, pas à 3. Il précise qu'il est recherché une répartition des tâches avec d'autres services. En d'autres termes, le transfert de certaines tâches.

Quelques actions et questions ont été passées en revue

**Demander à ce que le nombre de jour accordés aux agents dans les CHSCT de Météo-France soit augmenté** : il faut en effet dégager du temps pour aller, entre autres, faire des visites de site.

**Des comités remplaceront les CSL (comité de suivi local de situations très particulières)**

Un retour d'expérience est cours de réalisation par Aurélie Bioche (psychologue ergonome) et Eline Kobayashi (psychologue clinicienne), avec les directeurs, pour avoir un bilan de ce qui fonctionne ou ce qui ne fonctionne pas bien, afin de concevoir le futur dispositif. Les deux psychologues visent à mettre en commun les enseignements tirés des CSL qui se sont déjà tenus.

**Les rapports des missions à Kerguelen** (dernière mission de décembre 2020 à août 2021) et le plan d'actions associé ont été fournis. Les règles de temps de travail sont souvent dépassées, car les collègues sont très sollicités sur place, et... ils sont seuls. Les activités requièrent des compétences pointues en terme de maintenance et d'informatique, le DSR/D le reconnaît et met en avant que les agents choisis pour aller sur place sont expérimentés et ont souvent fait plus de 10 demandes avant d'être choisis. Il explique que des agents des MIR sont parfois envoyés en soutien. Autrement dit, il ne donne pas suite à la revendication exprimée par Solidaires-Météo qui vise à doubler ce poste.

**Action sociale : comment se situe Météo-France ? (question de Solidaires-Météo)**

Le SG répond : Météo-France a clairement exprimé sa volonté de rester dans l'action sociale commune avec la DGAC, qui paraît mieux-disante que l'action sociale ministérielle.

**A la question de FO sur la publication d'une « FAQ » sur les dispositifs d'indemnité de départ volontaire (IDV) et de rupture conventionnelle**, le DRH promet des réponses dans une lettre d'information à paraître en décembre. Il est rappelé que l'IDV est de droit, tandis que la rupture conventionnelle ne l'est pas.

Le SG/D assure que les départs liés à ces mécanismes ont bien été anticipés, notamment par du dialogue dans les entretiens annuels. La direction a estimé de manière précise les recrutements à faire dans les années à venir.

Protection Sociale Complémentaire (Mutuelle)

Question de Solidaires-Météo pour connaître le bilan du contrat MGEN proposé par le ministère de l'écologie (MTE). La CFDT-Météo dispose des chiffres car la CFDT est signataire de l'accord de protection sociale au ministère, accord qui inclut des « transferts de solidarité » (un mécanisme de solidarité complexe visant « notamment les enfants », expliquent la MGEN et le MTE, dans les faits, les retraités bénéficient aussi de ces transferts). Ici les chiffres 2020 dans un [CR CFDT du ministère](#).

**Remboursement de 15 € par mois pour la mutuelle à partir de l'année 2022** : les modalités d'application à Météo-France ont été précisées. Pour savoir comment vous faire rembourser une partie de vos frais de mutuelle, c'est [ici sur intramet qu'il faut aller voir](#).

Prochaines séances : 10 mars, 30 juin, 27 octobre 2022